

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Joël VILLAUTREIX

10. Actualisation de la tarification des séjours et de l'ALSH applicable au 1^{er} janvier 2025.

Par délibération en date du 11 décembre 2023 le conseil municipal avait validé l'augmentation des tarifs périscolaires relatifs aux séjours et à ALSH au 1^{er} janvier 2024.

Au vu du contexte budgétaire actuel qui engendre une forte hausse des coûts de fonctionnement notamment au niveau des dépenses d'énergie des bâtiments communaux et de denrées alimentaires, il est proposé d'augmenter les tarifs comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

- séjours :

	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025
Tarif commune	30,45 €	31,97 €
Tarif hors commune	42,00 €	44,10 €

- ALSH :

Tarifs applicables aux familles domiciliées sur la commune de Boisseuil						
Journée complète (repas inclus)	Tarifs au 01/01/2024			Tarifs au 01/01/2025		
	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant à charge	13,66 €	14,51 €	15,31 €	14,34 €	15,24 €	16,08 €
2 enfants	12,47 €	13,44 €	14,18 €	13,09 €	14,11 €	14,89 €
A partir de 3 enfants	11,11 €	11,91 €	12,76 €	11,67 €	12,51 €	13,40 €
Tarifs applicables aux familles domiciliées sur les autres communes						
Journée complète (repas inclus)	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	19,56 €	20,36 €	21,15 €	20,54 €	21,38 €	22,21 €
2 enfants	18,38 €	19,23 €	20,01 €	19,30 €	20,19 €	21,01 €
A partir de 3 enfants	16,89 €	17,69 €	18,54 €	17,73 €	18,57 €	19,47 €
Tarifs applicables aux familles domiciliées sur la commune de Boisseuil						
1/2 journée sans repas	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	6,92 €	7,37 €	7,77 €	7,27 €	7,74 €	8,16 €
2 enfants	6,29 €	6,92 €	7,14 €	6,60 €	7,27 €	7,50 €
A partir de 3 enfants	5,55 €	6,01 €	6,41 €	5,83 €	6,31 €	6,73 €
Tarifs applicables aux familles domiciliées sur les autres communes						
1/2 journée sans repas	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	9,98 €	10,37 €	10,83 €	10,48 €	10,89 €	11,37 €
2 enfants	9,30 €	9,81 €	10,26 €	9,77 €	10,30 €	10,77 €
A partir de 3 enfants	8,56 €	9,02 €	9,47 €	8,99 €	9,47 €	9,94 €

Les tarifs sont modulés en fonction du revenu fiscal de référence ainsi que du nombre d'enfants à charge :

- 1^{ère} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 0 € à 2 400 €,
- 2^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 2 401 € à 3 500 €,
- 3^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer à partir de 3 501 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'appliquer les tarifs listés dans les tableaux ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2025,**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

